

## KANT, *Critique de la raison pratique* (1788)

Dans la première partie de l'ouvrage, Kant cherche à déterminer s'il existe un sentiment moral irrésistible, produit par la raison, et qui pourrait servir au sujet moral de mobile de ses actions.

Le respect s'applique toujours uniquement à des personnes, jamais aux choses. Les choses peuvent exciter en nous de l'inclination, et même de l'amour, si ce sont des animaux (par exemple des chevaux, des chiens, etc.), ou encore de la crainte, comme la mer, un volcan, une bête féroce, mais jamais de respect. Ce qui se rapproche déjà davantage de ce sentiment est l'admiration, et l'admiration, comme affection<sup>1</sup>, c'est-à-dire l'étonnement, peut aussi se rapporter à des choses, par exemple aux montagnes qui se perdent dans le ciel, à la grandeur, la multitude et l'éloignement des corps célestes, à la force et à l'agilité de certains animaux, etc. Mais tout cela n'est point du respect. Un homme peut aussi être un objet d'amour, de crainte, ou d'une admiration qui peut même aller jusqu'à l'étonnement, sans pour cela être un objet de respect. Son humeur badine, son courage et sa force, la puissance qu'il doit au rang qu'il occupe parmi ses semblables peuvent m'inspirer des sentiments de ce genre, mais il manque toujours encore le respect inté-

rieur pour sa personne. *Je m'incline devant un grand seigneur*, dit Fontenelle, *mais mon esprit ne s'incline pas*. Et je puis ajouter : devant un homme de condition inférieure, roturière et commune, en qui je perçois une droiture de caractère portée à un degré que je ne me reconnais pas à moi-même, *mon esprit s'incline*, que je le veuille ou non, si haute que je maintienne la tête pour ne pas lui laisser oublier la supériorité de mon rang. Pourquoi cela ? C'est que son exemple me rappelle une loi qui rabaisse ma présomption, quand je la compare à ma conduite, c'est qu'il m'est prouvé par le fait qu'on peut obéir à cette loi, et par conséquent la pratiquer.

Emmanuel Kant, *Critique de la raison pratique*, trad. Fr. Picavet, 1921, révisée.

1. Affection : émotion.